14e Année - N° 3250. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 6 Février 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne) 1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'Erreur continue

La presse parisienne a annoncé tout dernièrement que le Gouvernement avait été entendu par la Commission des Finances de la Chambre sur le dépôt d'un projet de loi ouvrant un crédit de 270 millions d'estinés à être distribues en secours de chômage.

Après le départ du ministre des Finances, mon excellent camarade et ami Lucien Lamoureux, député de l'Allier, rapporteur général, avait obtenu que ce crédit fut porté à 400 millions On sait que cette somme doit être mise à la disposition des collectivités (communes et département) qui ont créé des caisses de chômage ; la proportion pour laquelle l'Etat intervient dans les dépenses de ce genre est de 40 o|o. Dès lors pour les 400 millions votés par l'Etat, c'est 600 millions que devront débourser les collectivités pour secourir les chômeurs soit au total une dépense prévue d'un milliard de francs. Pour quiconque a l'habitude des pratiques administratives et législatives il ne fait aucun doute que des dépassements de crédit interviendront surtout si l'on n'ose pas s'attaquer sérieusement au chômage. C'est donc au bas mot un milliard et demi à deux milliards que l'on dépensera en secours aux chômeurs.

Si cette dépense pouvait je ne dis pas guérir mais pallier aux privations des chômeurs, je me féliciterais de ce vote, mais hélas ! de pareils crédits permettront à peine d'allouer des sommes variant de 7 à 10 francs par jour à chaque chômeur ! Comment faire face aux dépenses d'un ménage avec une semblable allocation ? Cela est impossible : la classe ouvrière continuera à se priver, à souffrir et à aggraver par ses souffrances mêmes et ses privations la crise de sous-consommation dont nous souffrons.

Il y a mieux à faire. Avec ces deux milliards dépensés ou à dépenser on pouvait gager sans aucundoute un emprunt de 45 à 50 milliards qui, employé à des travaux productifs aurait enrayé la crise du chômage, aurait été le coup de pouce qui aurait peut-être déclenché la reprise économique. Ainsi que je l'ai indiqué dans mon dernier article les Américains. gens pratiques, viennent da voter 2 milliards de dollars (50 milliards de francs) destinés à l'exécution de travaux productifs. Pourquoi n'en aurions pas, nous Français, fait autant ? La routine administrative nous a empêchés d'adopter cette solution, la seule, qui puisse nous sortir des difficultés inextricables au milieu desquelles nous nous débattons ! Mieux que cela on crée des difficultés aux esprits hardis et intelligents qui veulent employer ce remède, le seul efficace pourtant. M. Marchandeau, député-maire de Reims, esprit ouvert aux questions sociales, avait décidé d'employer les sommes mises à sa disposition par l'Etat, dans la porportion de 40 o|o par rapport aux sacrifices consentis par la ville de Reims, à l'exécution des travaux d'une utilité incontestable dans sa commune. Tout le monde y trouverait son compte : les ouvriers qui touchaient un salaire relativement élevé, les commerçants, les industriels et les agriculteurs parce que les ouvriers n'étaient plus réduits à la qualité de sous-consommateurs, enfin la commune parce qu'elle y gagnait en embellissements, en hygiène et en utilité.

C'était trop beau : le Gouvernement a interdit au député-maire de Reims d'agir de la sorte : l'argent voté doit-être distribuè pour ne rien faire et ne doit pas servir à guérir la Nation du mal affreux qui risque de l'emporter.

M. Marchandeau a déposé une interpellation à ce sujet. Je serais curieux de connaître les arguments que pourra faire valoir le Ministre pour justifier sa thèse qui choque tout esprit sensé.

La vérité. c'est que le Parlement est constitué en majeure partie par des phraseurs, des rhéteurs que toute initiative hardie effraie.

Les élections sont proches : il appartiendra aux citoyens éclairés de se guérir de cette sorte de maladie qui les poussait toujours, surtout dans nos régions, à se decider pour des causeur habiles, des orateurs réputés étrangers au pays qui ne connaissant rien de nos besoins, de nos aspirations, faisaient de détestables représentants.

Nous avons assez souvent singé l'Amérique bien à tort ! Pour une fois imitons-là : soyons pratiques. Votons pour des hommes d'action et non pour des rhéteurs, si réputés soient-ils !

Le salut économique de la Nation est à ce prix.

Emile GALICI,
Docteur en Droit
ès-Sciences Politiques et Economiques,
Lauréat de la Faculté de Paris.

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 12 Janvier dans la salle des Variétés sous la présidence de MM. Colomb et Reynaud. Assistaient également à cette séance MM Lefrou, président de l'Association des Commerçants de Manosque, et Villiard de St-Auban.

Le président adressa ses meilleurs vœux aux membres de l'association et exprima le désir de voir les réunions plus suivies.

La parole est donnée au trésorier qui présenta le compte rendu de la situation financière au 31 Décembre duquel il résulte que l avoir est de 1109.

M. Reynaud fit un exposé sur le danger que fait courir au commerce libre les coopératives de consommation, il montra les avantages de l'affiliation aux grandes associations économiques et fit appel à l'union et à la solidarité de tous les commerçants.

M. Lefrou avec sa compétence habituelle, pendant une heure, parla du Front Unique, de la situation économique indiquant les lourdes charges qui pèsent sur les commerçants en matière fiscale et réclama pour eux une plus juste répartition des impositions entre tous les contribuables.

Les vœux suivants furent ensuite adoptés à l'unanimité :

1° - Que soit rejeté par le parlement les projets de loi Chanal, Barthe et de Monicault fixant le statut fiscal des coopératives qui ne peuvent que provoquer la disparition de la classe moyenne des commerçants et que soit aboli tous les privilèges indignes d'une démocratie.

2° - Elle proteste en outre contre l'augmentation des taxes postales incompatibles avec les impôts suffisamment surchargés que paient les Commerçants et Industriels.

Le Président,
A. REYNAUD.

A propos du dernier recensement

D'aprés le dernier recensement, le nombre des habitants de la France s'est accru, de 1926 à 1931, de 1.091.026 unités ; mais gardons-nous de croire que ce chiffre représente l'excédent des naissances sur les décés, donc que notre situation démographique se soit améliorée.

Il n'en est rien : en cinq ans, l'exédent des naissances sur les décès n'a été que de 276 000, inférieur deplus de moitié à celui de la période quinquennale précédente. Le reste de l'accroissement est fourni par les étrangers, en augmentation de 395.000 naturalisés, au nombre de 300 000 environ enfin les jeunes gens nés en France qui ont opté pour notre pays à leur majorité.

C'est donc, en fin de compte, à des étrangers que nous devons, dans la proportion des trois quarts, l'accroissement de notre population depuis 5 ans.

Pour les familles nombreuses des Alpes
Prix Brunier 1932

Le Touring-Club de France est chargé d'attribuer, chaque année, à une mère de famille, femme ou veuve d'un guide des Alpes, les intérêts d'un capital que lui a laissé un de ses sociétaires M. Brunier.

Les conditions du concours sont les suivantes :

1° - Etre femme ou veuve d'un guide des Alpes Françaises, inscrit sur le contrôle du Club Alpin Français ;

2 - Habiter une commune dont l'altitude doit être de 1.000 mètres au moins ;

3° - Avoir au moins sept enfants vivants, tous nés à une altitude égale ou supérieure à 1.000 mètres.

Dans le cas de plusieurs mères de famille remplissant les mêmes conditions, la préférence est donnée à la mère de famille ayant le plus grand nombre de fils.

Le prix Brunier ne peut être obtenu qu'une seule fois par la même personne

Le concours pour l'année 1932 est ouvert.

Les personnes réunissant les conditions énoncées sont priées de se faire connaître au Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande Armée, Paris (XVI).

Elles devront lui faire parvenir avant le 10 février 1933, les pièces suivantes :

1° - Bulletin de naissance de chaque enfant,

2° Certificat de vie des enfants.

En cas de décès du guide, la veuve devra joindre à ces pièces :

1° - L'acte de décés du mari ; 2° - 1 extrait d'acte de mariage ; 3° - Attestation de la profession de guide du du mari décédé.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Lorsque Sisteron était Sous-Préfecture. — Il y a longtemps déjà de cela, si longtemps que nous en avons presque perdu le souvenir, Sisteron était une charmante petite ville administrative qui avait à la tête de l'administration préfectorale un homme de couleur venant de la Martinique que nous connaissions tous et qui s'appelait M. Eugène Simoneau. Il resta longtemps sous-préfet, il s'y créa de solides amitiés et y laissa de profonds souvenirs. Après la guerre, M. Eugène Simoneau, revint dans le département comme préfet, renoua de solides relations, se créa de nouvelles amitiés, fut le bon conseiller de toutes les communes et son administration fut des plus heureuses pour le département.

Parti des Basses-Alpes il fut préfet du Cantal et du Tarn, fut ensuite appelé à la trésorerie générale de l'Aube où il est encore. Il vient d'être fait à ce titre Officier de la Légion d'Honneur.

Tous les Sisteronnais se joindront à nous pour adresser à M Eugène Simoneau nos sincères félicitations pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

Echo Electoral.— Le communiqué de cette semaine sera court, il se résume en cette phrase laconique : calme sur le front électoral. Rien a signaler.

Nous avions espéré que la présence dans notre ville, jeudi dernier, de

© VILLE DE SISTERON

M. Moro-Giafferi réveille un tantinet les esprits et délie les langues ? Il n'en est rien, nous ignorons même l'accueil qui lui a été réservé par les cipaux : personne ne veut se prononcer et cela se conçoit. La date des élections n'étant pas fixée encore chacun se réserve et ne veut endosser le patronage d'une candidature prématurée alors que d'autres peuvent se produire et représenter le sentiment du pays.

Attendons et veillons.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le Jeudi 11 février prochain comme d'habitude. Les retardataires qui ne se présenteront pas (y compris l'impôt sur les automobiles) seront l'objet de poursuites.

2e tirage de la Dette. — Comme pour le premier tirage qui a eu lieu le 11 Novembre dernier, le second sera fait dans les salons de la Banque de France à la date prévue, le 28 Février prochain.

Y participeront les porteurs des billets des séries C. et D.

Hâtez-vous de souscrire pour les derniers billets de ces séries en vente dans toutes les banques, bibliothèques Hachette, dans les mairies et au siège 146, Avenue des Champs-Elysées, Paris. La liste des numéros gagnants sera visible dans le magasin de librairie du *Sisteron-Journal*.

Hospice. — Un don de 500 francs a été fait par Mme Vve Laurent, née Richaud, institutrice en retraite à Mison en souvenir des bons soins donnés à son frère Richaud Cyprien, instituteur en retraite domicilié à Salignac, pendant sa dernière maladie à l'Hospice de Sisteron.

La Commission administrative adresse ses plus sincères remerciements à cette généreuse donatrice.

Avis. — Messieurs les hôteliers et commerçants, désireux de faire de la publicité dans le Guide pratique des Basses-Alpes de l'année 1932, au tirage de 10.000 exemplaires qui sera diffusé en France, aux Colonies et à l'étrager sont priés de se faire inscrire au bubureau du S. I. où chez M. Jasset à la Banque des Basses-Alpes, chez M. Heyriès, libraire, au bureau du Sisteron-Journal.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 février au plus tard.

Foire. — Après-demain lundi grande foire à Sisteron.

A la Perception de Sisteron les souscriptions aux Obligations 4 fr. 50 o|o des **Postes T. T.** sont reçues sans frais dès aujourd'hui.

Prix d'une obligation de 1000 francs : **993. fr.**

Intérêt annuel ; **45** francs, nets de tous impôts et taxes.

L'Avenir du Prolétariat. — Les membres de cette Sociétés sont informés que le paiement des pensions aura lieu Dimanche de 13 à 15 h. au guichet de la Caisse d'Epargne.

Le temps qu'il fait. — Nous avions raison de dire que l'été passerait l'hiver à Sisteron. Nous avons en effet un température de premier choix.

Depuis un bon mois un soleil radieux préside à nos travaux, le ciel est bleu émeraude, les amandiers fleurissent bon train.... pour leur malheur et les routes sont belles et praticables.

Faut-il nous réjouir de cette température exceptionnelle, je ne le crois pas car les gelées d'Avril sont très à redouter. Si l'ordre des saisons était observé il ferait froid maintenant et chaud en été, mais comme en politique l'ordre est renversé. Qu'y faire. ?

Bal du Mardi Gras au Casino.

La Direction du Casino informe la jeunesse Sisteronnaise et des environs qu'un grand bal aura lieu le mardi gras dans sa salle brillamment éclairée et décorée pour la circonstance, avec le concours du Printania-Jazz. Objets de Cotillon.

Les Reines de Beauté. — Depuis une huitaine de jours on suit, par la voix de la presse, le trajet qu'accomplit le groupe des 13 Reines de Beauté que les puissances de l'Europe envoient à Nice pour l'élection de Miss Europe.

Le trajet Grenoble-Digne devait permettre leur passage à Sisteron vers 17 heures, ce n'est qu'à 18 h. 30 que les beaux cars les transportant traversèrent notre ville à belle allure se dirigeant vers Digne où les attendait une réception.

Il eût été agréable au public Sisteronnais d'admirer lui aussi l'élégance de ces demoiselles dont la Beauté est mondiale si la municipalité avait eu l'heureuse inspiration d'obtenir un petit arrêt et leur offrir une coupe de champagne. C'est grand dommage que pareille mesure n'ait pas été envisagée, elle aurait eu pour Sisteron tout son mérite.

Brevet de skieur militaire. — Les jeunes gens agés d'au moins 18 ans, désireux d'obtenir le Brevet de " Skieur militaire " adresseront leur demande au Général Commandant le S. F. A. M. et la Subdivision de Nice (Service Départemental d'E. P.) avant le 10 Février 1932.

Ces demandes devront mentionner le nom, prénoms, date et lieu de naissance, classe, recrutement, adresse de l'intéressé et Société à laquelle il appartient.

Les titulaires de ce brevet ont droit de choisir leur corps d'affection parmi les Corps de troupe pratiquant le ski, ce sont pour le XV corps d'Armée tous les Bataillons de Chasseurs Alpins le 3e R. I. A. ; 141e, 173e R. I. A. et le 94e R. A. M. a partir du 1er Octobre 1932, ce choix ne pourra être exercé qu'après obtention préalable du Brevet de Préparation Militaire (1e Degré) B. A. P.

Ils feront partie de droit des *Skieurs Militaires* après leur incorporation.

Les épreuves auront lieu à *Beuil* le Dimanche 21 février 1932, elles comprendront :

1° - Une course de fond sur un parcours de 15 à 18 kilomètres.

2° Epreuve de Style et Saut (le saut est facultatif) toutefois, il en sera tenu compte dans la note génerale.

3° Notions sur le matériel et réparations à y faire.

Les ordres de convocation seront envoyées en temps opportun aux candidats inscrits avant le 10 février.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service Départemental d'E. P. et P. M. Caserne Rusca 1 Rue Ségurane à Nice.

P. T. T. — L'ouverture de la cabine téléphonique de Robion (Basses-Alpes) aura lieu le 8 février 1932.

Cette cabine téléphonique sera également ouverte au service télégraphique.

Appartements à louer, maison Martel, 32, rue Droite. S'adresser aux Galeries Sisteronnaises.

Pour tailler vos oliviers voir ROUX près la mairie, Sisteron.

CASINO - CINÉMA

Ce soir samedi et demain dimanche en matinée et en soirée :

Eclair-Journal, actualités parlantes et sonores.

Les Voisins scketch par DRÉAN et Clara Tambour.

ORCHESTRE CANARO *orchestre argentin*

Berceuse Russe } 2 chants par
Des Lilas et des Roses } Jeanne Brazine

La Flûte Désanchantée
dessins animés

Marcelle ROMEÉ de la Comédie Française, Gabriel GABRIO, André ROANNE et la princesse HOANG THI THÉ. Avec de tels artistes ne manquez pas de venir les admirer dans le film sensationnel qu'est

LA LETTRE

sur un scénario bien charpenté, Louis Mercanton, le sympathique metteur en scène de la Paramount, à réalisé cette agréable production qui plaira au public De beaux tableaux. Des scènes puissamment dramatiques.

La semaine prochaine :

MAGIE MODERNE
roman d'amour ultra moderne

Ciné-Scout. — Demain dimanche matinée à 4 h. et soirée à 8 h. 45.

PROGRAMME SENSATIONNEL

avec un grand film français interprété par des artistes français de grand talent

MONTE-CRISTO

d'après le célèbre roman d'Alexandre DUMAS réalisé à l'écran par Jean ANGELO le plus renommé et le plus sympathique des acteurs français. C'est un programme qu'il serait superflu de recommander.

Moto-Pompe. — Nous avons reçu cette semaine la souscription suivante :

M. Amayenc Henri, 20 francs.

Report précédent	16.458,45
Total Général	16.478,45

Etat-Civil

du 29 Janvier au 5 Février 1932

NAISSANCES

Georges, Léon, Emile Latil rue de Provence.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES.

DÉCÈS

Néant.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Cette semaine 2 seules et brillantes représentations Samedi en soirée et Dimanche en matinée seulement le film attendu et merveilleux :

SONG

ou **LA VALSE des COUTEAUX** *interprété par la merveilleuse et délicate artiste :* **ANNA MAY WONG.**

AVIS IMPORTANT. — Les 35 premières dames ou demoiselles qui se présenteront au guichet Samedi seulement recevront une superbe plaquette argentée de Song.

On commencera par

Eclair-Journal, actualités.

Le Roman de Maia, *merveilleux document sur la vie des abeilles.*

Pas ça Madame, *comédie comique en 2 parties.*

* * *

Mardi gras en soirée grand bal masqué avec le concours de l'orchestre du beaumas, les amateurs de quadrille sont informés que la salle sera complètement dégagée pour avoir une immense piste à leur disposition.

* * *

La semaine prochaine :

Le prince du rire qui ne rit jamais

BUSTER KEATON

dans un film d'une folle gaité

LE FIGURANT

* * *

Cette semaine il ne sera donné que 2 représentations samedi soirée et Dimanche en matinée, le grand film Song devant passer en soirée à la salle des fêtes de St-Auban.

Remerciements

Madame veuve Désiré GARCIN ; M. GARCIN Louis et sa famille, remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur Raoul GARCIN

monteur à l'E. E. L. M.

leur fils et frère regretté, décédé accidentellement le 26 janvier à l'âge de 34 ans.

VALBELLE

Nécrologie. — Notre sympathique Maire, M. Esprit, vient d'être frappé doublement dans ses plus chères affections. En l'espace d'une quinzaine Mme et M. Esprit ont perdu deux enfants : un garçonnet de 5 ans et une fillette de 8 ans qui ont succombé à une épidémie de diphtérie. Toute la population de la commune s'est faite un devoir d'accompagner à leur dernière demeure ces deux jeunes enfants.

Nous renouvelons à Mme et M. Esprit, ainsi qu'à leur famille nos bien vifs sentiments de condoléances.

Etude de Me BUES, notaire à Sisteron

ADJUDICATION MOBILIÈRE

Le lundi 8 Février mil-neuf-neuf-cent-trente-deux à partir de **10** heures du matin, à **Sisteron, rue du Jalet,** devant l'étude de Me **Bués** notaire à Sisteron, et par son ministère, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un mobilier en très bon état, composé de :

Lits, tables, literie, buffet de salle à manger. chaises, fauteuils, armoires, articles de toilette et de cuisine, etc.

Il sera perçu le 15 o|o en sus des prix d'adjudication, pour les frais à la charge des adjudicataires.

Buès, notaire.

CHOCOLAT
l'UNION

Son **"NELTA"** est le plus velouté des chocolats à croquer.

A VENDRE ou à LOUER

Deux prés au quartier du Plan de la Baume. S'adresser à Me **Buès,** notaire à Sisteron.

CRÉDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

1400 Sièges en France et à l'Etranger

Toutes opérations de Banque et de Titres

Agence de **DIGNE**

Bureau rattaché à **SISTERON**

ouvert les Mercredi, Samedi et jour de foire

EMPRUNT
DES P. T. T.

(Postes - Télégraphes - Téléphones)

Emprunt garanti par l'Etat

4 1/2 o|o net de tous impôts.

Prix d'Emission 993 francs

Souscriptions sans frais à nos guichets ou par correspondance.

© VILLE DE SISTERON

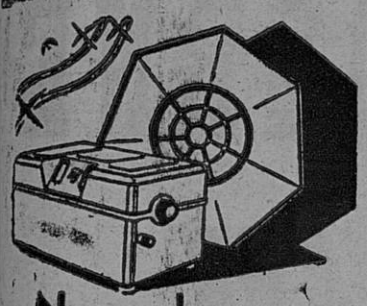

Ne parlez pas de T.S.F...

... si vous n'avez jamais entendu un poste secteur Philips équipé avec Miniwatt.
Demandez-nous une démonstration gratuite; elle ne vous engagera à rien mais vous pourrez dire votre mot.

PHILIPS

GARAGE
Marceau Scala
Rue de Provence
SISTERON

Distributeur prospecteur exclusif

Les Agendas de Poche et l'Annuaire des Basses-Alpes

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. LIEUTIER Sisteron.
Prendre 1 fr. pour envoi par poste.

A VENDRE :

Lapins gras. *S'adresser à M. BARTHELEMY, Bar du Cours, Sisteron.*

Dr Audibert ROUSSIT
(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.
Consultations :
MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

Appartements à louer convenant à un ménage de 2 à 3 personnes. Electricité, eau et cabinets. *S'adresser au bureau du Journal.*

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH
ANNUAIRE du Sisteron-Journal

200 pages

Liste complète des commerçants et habitants principaux des Basses-Alpes. — Renseignements administratifs. — Foires et Marchés de la région. — Calendrier avec 64 pages en héliogravure. — Conseils pratiques. — Conseils du Docteur. — Conseils du Vétérinaire. — 8 pages en 4 couleurs. — *L'Oracle des Fantômes blancs.* — Comment trouver un fiancé, par Herminie Focke. — La Pêche. — L'Homme qui ne rit plus, par Jacques Jeanton. — La T.S.F. à la Chambre. — L'Homme qui sortait par le nez, par A. Bierce. — Le Mari de la Doctoresse, par Arthur Distres. — Sperino par Louis Nicollet, et de nombreuses autres nouvelles.

en vente partout 3 FR.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste-Catherine). Veynes. Seyne-les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi). SERRES (Samedi). La MOTTE du-CAIRE. LUS-la-CROIX-HAUTE. L'ARGENTIERE (samedi). BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Conseil Médical

Le catarrhe bronchique se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

A VENDRE

propriété avec bastidon sise aux Combes d'une contenance de 1845 cannes complantée en vignes et arbres fruitiers.

S'adresser à M. Auguste CHAUVIN à la Coste, Sisteron.

Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron
-:- articles de bazar et de fantaisie -:-

Photographie d'Art
Maison REYBAUD
J. BAROUX, Successeur
Ouvert tous les jours de foire de 10 h. à 5 heures,
S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

Chemins de fer P. L. M.

Facilités accordées par le P.L.M à l'occasion des Fêtes du Carnaval sur le Littoral.

A l'occasion des fêtes du Carnaval organisées dans les principales stations du Littoral, les billets d'aller et retour délivrés depuis le 4 février, pour les gares de Cannes, Cannes-la-Bocca, Nice (Ville, St-Augustin, Riquier et St-Roch). Monaco, Monte-Carlo, Menton et Menton-Garavan, par toutes les gares P. L. M. distantes de 300 km. ou plus de la gare de destination des coupons d'aller, seront valables jusqu'aux derniers trains partant des gares designées ci-dessus dans la journée du 10 février 1932.

A VENDRE

Joli Jardin, quartier de la Burlière S'adresser à M. Perrymond Café-Casino, Sisteron.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre concitoyen **M. Clément FISTRE**, *rue de Provence n° 6 à Sisteron, a été nommé Agent Général pour l'arrondissement des Compagnies d'Assurances* **"LA PREVOYANCE"** *dont le siège Social est à Paris, 23, rue de Londres l'une des plus anciennes Compagnies pratiquant en France les assurances :* Incendie - Vie - Rentes Viagères - Mortalité du Bétail - Grêle - Responsabilité Civile - Accidents de toute nature.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

---

500 Fr PAR MOIS
à Hommes ou Dames demandés partout même dans villages pour vente
CAFES TORREFIES
au détail avec ou sans Primes
Etablissements **Napoléon QUILICI**, *SALON (B-d-Rh.)*

Maladies de la Femme
LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr 60**

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Jardin à louer de suite. S'adresser à M. MOYNIER, au grand Jardin, Sisteron.

Propriété à louer : prés, vigne et labour, située au quartier des Coudoulets. S'adresser à Mme Vve **Garcin** à Bourg-Reynaud, Sisteron.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, 6 et 7 Février. hôtel Boyer-Mistre ;

SISTERON, 8 Février Modern' hôtel des Acacias,

NOUVELLE CEINTURE PERFECTIONNÉE pour déplacements de tous organes.

TRAITÉ DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

Exposition des nouveaux modéles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit
Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Garage au mois -- Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

VENTES — ECHANGE

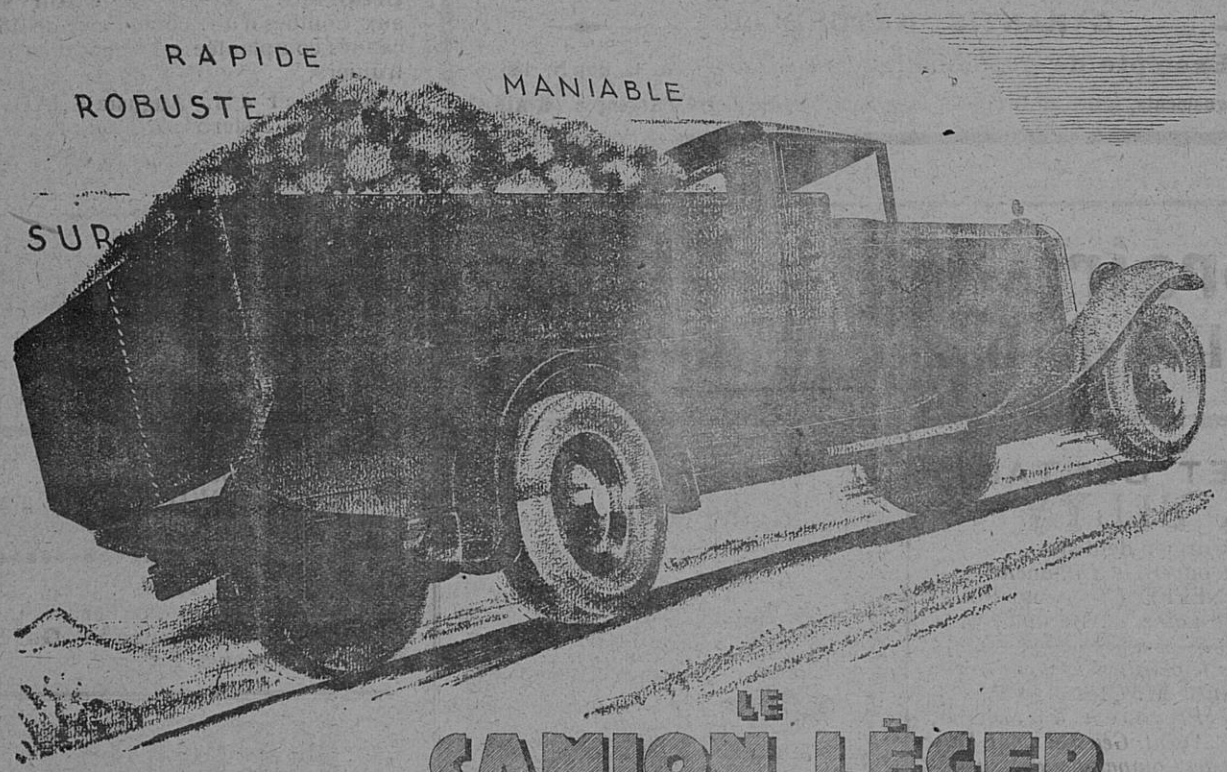

LE
CAMION LÉGER CITROËN

S'impose aux industriels,

Charmasson & Cie

AGENTS EXCLUSIFS pour les HAUTES ALPES
et pour les Arrondissements de BARCELONNETTE et SISTERON.

Agent pour l'arrondissement de SISTERON

A. AILHAUD

SPLENDID'GARAGE — SISTERON

En vente a la Librairie LIEUTIER.

L'ALMANACH - ANNUAIRE
du
SISTERON-JOURNAL

3 francs

Liste de tous les habitants et tous renseignements administratifs des Basses-Alpes

---

Chez votre Libraire
demandez
GOLD STARRY
"Le Stylo qui marche"
Nouveaux Modèles
de Fabrication Française
FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à la Libraire LIEUTIER

Le Gérant.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire

© VILLE DE SISTERON